

MIP Animateur auprès de Personnes Agées

Fiche réalisée avec la collaboration de formateurs et de professionnels

Juin 2010

Des éléments ont été mis à jour en 2015

Fonctions

L'animation auprès de personnes âgées (ou animation gérontologique) a peu à peu fait son apparition dans les maisons de retraite et les lieux d'accueil pour personnes âgées. Il est aujourd'hui admis qu'une personne âgée a besoin de soins médicaux, mais aussi d'un soutien psychologique et social. Les soins seuls ne peuvent pas suffire à aider une personne à s'épanouir.

L'animation a pour objectif de :

- **Lutter** contre le repli sur soi, la perte de repères et maintenir un lien social à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement (isolement social causé par l'éloignement et la disparition de la famille, des amis...);
- **Revaloriser** la personne en lui donnant des objectifs, des missions;
- **Maintenir** son autonomie malgré l'envahissement des handicaps physiques et mentaux;
- La **Stimuler** physiquement et intellectuellement;
- Tout en gardant la **notion de plaisir**. L'animation contribue au bien-être des personnes. Ainsi, chanter n'est pas seulement utile pour la rééducation des capacités respiratoires, c'est aussi prendre du plaisir, partager avec un groupe, travailler sa mémoire...

Le secteur de l'animation gérontologique est encore en pleine structuration. Il est aujourd'hui difficile de faire un portrait type d'un animateur. A chaque établissement va correspondre une vision du rôle et de l'importance du métier. A cela s'ajoutent les contraintes budgétaires et matérielles. Les animateurs en poste actuellement ont des profils et des expériences très variables : diplômés en animation (BAFA, BPJEPS, DEJEPS...) et/ou formations courtes au sein de leur établissement et/ou expérience comme ASH ou aide-soignant...

► Préparation

L'animateur ne doit pas arbitrairement choisir les ateliers qui lui font plaisir. Il doit tenir compte de plusieurs paramètres :

- Le projet d'animation de l'établissement. Il est généralement rédigé par une équipe pluridisciplinaire (médecin, animateur, cadre, infirmier...) et donne les grands objectifs à atteindre (par exemple : maintenir le plus longtemps possible l'autonomie des résidents).
- Le projet individuel du résident : de quoi a-t-il besoin, que veut-il et que peut-il faire ? L'animateur doit tenir compte des possibilités physiques et intellectuelles des résidents, ainsi que de leurs craintes.
- Les contraintes budgétaires, matérielles, réglementaires...

Il doit faire un important travail d'écoute auprès des résidents pour connaître leurs envies, leurs passions, leurs craintes... Il choisit et développe des activités qui répondent aux attentes et aux besoins des résidents. Il peut le faire, soit individuellement (discuter, jouer à un jeu de société, lire...), soit en groupe (spectacle, chorale...).

Il doit sans cesse se renouveler, proposer des activités variées. Il doit aussi accepter que certaines animations sont incontournables aux yeux des résidents : loto, bingo...

L'animateur doit mettre en place des ateliers adaptés à chacun. Son but est de contribuer au bien-être des résidents et non pas de les mettre en difficulté. Il peut proposer :

- Des animations « **passives** » pour les personnes les plus dépendantes (public en augmentation dans les maisons de retraite, notamment en long séjour). Même si elles ne peuvent pas participer physiquement, elles peuvent observer, donner leur avis, participer à la vie de la structure...
 - Présentation d'expositions, de concerts, de divertissements, de goûters, de fêtes...
 - Installation de décorations en fonction des saisons et des événements, aménagements de locaux...
- Des animations « **participatives** » pour les personnes un peu moins dépendantes :
 - Promenades, sorties (cinéma, conférences, spectacles...)
 - Présentation de diapositives sur un thème
 - Lecture en petits groupes (du journal par exemple)
- Des animations « **actives** » pour les personnes peu ou pas dépendantes :
 - Jeux : jeux de société, jeux de cartes, lotos...
 - Activités motrices : gymnastique douce...
 - Activités sensorielles : atelier cuisine, musique...
 - Activités créatives (sous forme d'ateliers) : peinture, poterie, dessin, tricot, jardinage... (les objets réalisés peuvent d'ailleurs servir pour la décoration de l'établissement)

Paroles de Professionnels

Claudine, animatrice auprès de personnes âgées dans un EPHAD.

Claudine a travaillé comme animatrice auprès d'enfants, puis auprès de personnes âgées. « J'ai exercé en centre pour classes vertes et de neige à la montagne, en MJC, en colonies de vacances, en centres aérés et en crèche... Ensuite, j'ai souhaité intervenir auprès de personnes âgées. Après trois mois de bénévolat dans un foyer logement, j'ai cherché du travail dans ce secteur. J'ai exercé mes fonctions dans plusieurs maisons de retraite, et je suis ici depuis bientôt trois ans.

J'ai débuté ma carrière d'animatrice en suivant un cursus de formation d'animateur, adapté à mes situations professionnelles BASE, BAFA, BAFD, BEATEP, DEFA.

Mon poste est particulier puisque j'interviens sur plusieurs sites d'un même E.H.P.A.D. La population accueillie sur ces trois sites est de 175 personnes. Actuellement, je travaille à temps plein du lundi au vendredi et il m'arrive de travailler occasionnellement le week-end. Au cours de la semaine, je me rends sur les trois structures qui ont chacune leurs spécificités. En effet, l'état de dépendance des personnes varie selon le lieu et en conséquence l'animation s'adapte à la personne.

Je suis responsable de l'animation au sein de l'établissement. Je gère une équipe composée d'une animatrice titulaire du BEATEP depuis 2003 (Aide-soignante de formation), d'une aide animatrice en contrat aidé actuellement en formation BPJEPS, et d'un aide animateur en contrat aidé. Nous accueillons également tout au long de l'année des stagiaires de lycées.

La planification des ateliers est équilibrée sur les trois sites. Nous nous relayons auprès des résidents et pour des animations plus importantes (anniversaires, Noël)... nous sommes plusieurs à être présents. Nous sommes aussi aidés par des bénévoles.

Le travail d'équipe est primordial et demande une complémentarité pour assurer un bon fonctionnement. Nos compétences, notre façon de travailler sont une richesse pour exercer nos activités. »

La direction, les objectifs, les projets

« Chaque établissement possède son propre fonctionnement, il est donc difficile d'établir un profil type du métier d'animateur et des activités. Dans chaque structure, les résidents, les projets d'animation, les moyens sont différents, et dans un même établissement, aucune année ne se ressemble en fonction des arrivées et des départs des résidents. Il faut aussi s'adapter aux pathologies, à l'origine géographique, au niveau culturel des personnes. »

• Des animations « individuelles » :

- Pour un résidant qui ne souhaite pas ou ne peut pas participer aux activités de groupe, l'animateur ne doit pas pour autant l'exclure. Il peut lui rendre visite pour discuter, lui lire le journal, lui donner des nouvelles de la structure, l'écouter, jouer avec lui...
- Pour tout résidant : dialogue, écoute, déplacements particuliers (courses, démarches administratives, visites à la famille...)

Une fois que le choix des animations est fixé, l'animateur se charge de les organiser. Il doit établir un budget, faire valider ses projets par sa direction, contacter des intervenants extérieurs si besoin... Un bon sens de l'organisation est indispensable, ainsi qu'une certaine capacité à travailler en autonomie.

Une fois son planning établi, l'animateur prévient les résidants et le personnel soignant des animations à venir. Il peut, par exemple, mettre des affiches et avertir les résidants lors de visites individuelles.

Il essaie de motiver les personnes, notamment celles qui ne participent jamais. Il explique ce qu'il va faire, les rassure... Il essaie de leur présenter l'animation de manière positive. Mais, l'animateur veille toujours à ne pas brusquer les résidants, il doit encourager mais non contraindre. Il ne doit pas les obliger à venir, ce sont eux qui décident. C'est pourquoi, les animations doivent correspondre à leurs envies. Et l'animateur doit savoir trouver les mots pour convaincre.

► Animation

À l'heure prévue, les résidants intéressés se rendent dans la pièce où doit avoir lieu l'animation. L'animateur va chercher, avec l'aide du personnel soignant, les personnes peu mobiles dans leurs chambres. Il est important pour l'animateur d'être bien intégré dans la structure et d'avoir de bons rapports avec les autres membres du personnel. Mais ce n'est pas toujours évident, il doit réussir à s'imposer en nouant de bonnes relations avec ses collègues. Une bonne entente avec le personnel soignant lui permettra d'obtenir de l'aide lorsqu'il en aura besoin (pour aller chercher les résidants dans les chambres, aider lors de sorties...), leur demander leur avis sur les animations et les besoins des résidants...

Une fois les participants installés, l'animateur lance son activité. Il va au rythme des résidants et tient compte de leurs pathologies. Il fixe des objectifs, même petits, pour montrer à la personne qu'elle progresse. L'animateur ne doit pas mettre le patient en situation d'échec face à une activité, cela pourrait avoir des conséquences sur son moral et sa santé.

La 1ère erreur est de comparer les personnes âgées aux enfants, alors qu'elles ont 70, 80, 90 ans de vie et d'expérience derrière elles. Ce ne sont pas des enfants, mais des adultes en perte d'autonomie. Une activité mal adaptée peut mettre le résidant en situation d'échec, ce qui peut être grave selon son état psychologique.

► Evaluation

L'animateur doit être capable de se remettre en question et d'évaluer son travail. Si un atelier ne fonctionne pas bien, il doit se demander pourquoi et quelles sont les améliorations qu'il peut y apporter. Il doit peut-être changer son approche, le support utilisé... Il peut aussi demander l'avis de l'équipe soignante ou de ses supérieurs. Rien n'est jamais figé, il doit sans cesse se renouveler et trouver de nouvelles idées. L'animation ne doit pas être seulement occupationnelle. Le résidant doit se sentir acteur, mais aussi auteur des activités qu'il réalise.

► Quelques exemples

Animations physiques

(pour maintenir l'autonomie physique)

- Danse à l'occasion d'un spectacle ou de l'écoute de musique...
- Gymnastique douce, yoga... (sur les conseils d'un kiné) en fonction des possibilités de chacun.
- Jeux d'adresse (quilles...).

Animations individuelles

- Distribution, voire lecture, du courrier pour aider le résidant à conserver un lien avec l'extérieur. C'est aussi l'occasion de discuter.
- Visite aux personnes fatiguées pour rompre leur isolement. Elles sont particulièrement vulnérables et ont besoin d'écoute et de soutien.
- Déplacements à l'extérieur : courses, coiffeur, pharmacie, bibliothèque, centre social...
- Aménagement du lieu de vie du résidant afin de le rendre plus accueillant : décorations, affichage de photos de famille...

Animations sensorielles

(pour allier plaisir, dextérité manuelle et participation à la vie collective)

- Cuisine : les résidants préparent une pâte à beignets (l'animateur se charge de la cuisson pour des raisons de sécurité). Pour éviter le problème de la cuisson, ils peuvent préparer des roses des sables (pas de station debout trop longue, pas trop de dosages à faire...).
- Musique : écoute de musique que les résidants apprécient, mise en place d'une chorale...
- Atelier sur les 5 sens :
 - Mettre des graines, du riz, du coton... dans des sacs, les résidants doivent décrire ce qu'ils touchent (c'est chaud, froid, dur, petit...) et deviner ce que c'est.
 - Faire découvrir ou reconnaître des saveurs en faisant goûter des fruits, des confitures, des gâteaux...

Les jeux

- Les incontournables : lotos, bingo, scrabble... en n'oubliant pas d'inscrire les numéros en gros au tableau pour les personnes malentendantes ou malvoyantes.
- Jeux de mémoire. Il est important de connaître les différentes pathologies (Alzheimer par exemple) pour créer des groupes homogènes et éviter que les personnes ne soient en situation d'échec.
 - projection d'un diaporama de photos de fleurs. Les résidants doivent retrouver les noms des fleurs, ce qui donne lieu à des discussions, à un travail sur les odeurs, les couleurs... Ils peuvent partager leurs souvenirs.
 - Projection de vidéos ou documentaires sur le passé des résidants (histoire, région...).
- Devinettes (sur des mots, des musiques...) : l'animateur donne des indices, dessine pour aider les résidants à trouver la solution.

Événements particuliers

- Réunion autour d'un repas de toutes les personnes dont c'est le mois d'anniversaire : décoration autour d'un thème différent à chaque fois, cadeaux d'anniversaire, invitation, animation musicale... Toute la décoration (marque-pages, bougies, plisages de serviettes...) est préparée lors d'ateliers manuels (les résidants peuvent admirer le résultat de leur travail).
- Rencontres intergénérationnelles avec des enfants pour ouvrir les résidants sur l'extérieur.

Animations créatives

- Création d'un journal par les résidants reprenant leurs souvenirs, leurs histoires, leurs centres d'intérêt, l'histoire locale... Ils font travailler leur mémoire.
- Bricolage, dessin, tricot... pour préparer des objets qui serviront aux résidants (marque-page, set de table, décoration, sac, carte...).
- Préparation d'un spectacle avec du mime, de la danse, du chant...

Animations extérieures

- Sorties dans les villages et les quartiers des résidants.
- Déplacements au restaurant en petits groupes.

Animations « détente »

- Ateliers esthétique, manucure, coiffeur pour aider les résidants à avoir une meilleure estime d'eux-mêmes.

Les ateliers proposés par Claudine et ses collègues répondent à des objectifs. « Le conseil d'établissement définit un projet d'établissement qui fixe des objectifs à partir d'une enquête réalisée auprès des résidants pour connaître leurs besoins et leurs envies. Toutes les animations que nous mettons en place sont liées à ce projet. Avec mes collègues, nous définissons ce que nous voulons faire, nous prévoyons le matériel, le budget... Nous sommes autonomes, même si nous devons avoir en aval l'accord de notre hiérarchie.

La direction de l'établissement où je travaille reconnaît le bien fondé de l'animation ce qui nous motive, car nous avons une grande marge de manœuvres. Nous essayons de favoriser les rencontres entre les résidants des trois sites, mais aussi ceux d'autres maisons de retraite. Nous les réunissons lors de repas, de sorties, mais aussi de jeux. C'est l'occasion pour eux de changer leur quotidien, de côtoyer d'autres personnes et de sortir du contexte de la maison de retraite. Certains retrouvent des membres de leur famille, vont faire des courses... Nous avons, par exemple, une dame dans un établissement et son fils dans un autre, nous essayons de les réunir dès que possible. Nous emmenons certains résidants dans leur famille, nous organisons également des rencontres intergénérationnelles dans le but de maintenir le lien social. »

Le profil des résidants et les activités

Claudine constate que le profil du résidant change depuis quelques années. « Les personnes âgées vivent de plus en plus longtemps chez elles, grâce à l'intervention de professionnels à domicile. Elles entrent en institution lorsque la dépendance s'installe. »

Chaque résidant est singulier et Claudine doit s'adapter. « Certains résidants sont agressifs physiquement ou verbalement. Il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'ils disent. Il faut toujours essayer de positiver, de prendre les choses avec humour pour dramatiser la situation. Souvent ses réactions manifestent un mal être et il est nécessaire d'être attentif, d'être à l'écoute, c'est un public en règle générale fragile et vulnérable. La relation doit être authentique.

C

onditions de Travail

- Un animateur travaille tous les jours de la semaine, voire les week-ends et les jours fériés en fonction des animations proposées.
- Bien que souvent seul, il travaille en équipe avec le personnel soignant. Une bonne entente et une bonne connaissance des rôles de chacun paraissent capitales. Le personnel soignant lui communique des informations sur les résidents (son état de santé se dégrade, il a mal dormi, il ne peut pas marcher, il est de mauvaise humeur, il est tombé...). Il sert aussi de relais pour présenter les animations.

► Qualités requises

- Etre doté d'une grande patience et aller au rythme des personnes âgées.
- Connaître le processus et les conséquences du vieillissement, ainsi que les maladies s'y rapportant.
- Etre à l'écoute et disponible pour les résidents, mais aussi les familles, les autres membres du personnel...
- S'adapter aux différents publics (résidents, familles, personnels soignants...) et à leurs souhaits. Il doit adapter son discours, sa manière de communiquer...
- Aimer le travail en équipe (avec les autres membres du personnel, les bénévoles, les intervenants...)
- Savoir organiser, planifier, encadrer des activités et chiffrer un projet
- Etre à l'écoute tout en restant ferme, surtout avec les personnes confuses ou démentes.
- Accepter d'être confronté au vieillissement, à la démence, à la douleur et au deuil.
- Etre créatif pour renouveler régulièrement ses animations.
- Avoir le sens de l'observation pour remarquer les changements de comportement d'un résident par exemple.

► Salaire

Salaire brut au 01/02/07, dans la Fonction Publique Hospitalière (primes et indemnités comprises) : 1 631€ en début de carrière et 2 720€ en fin de carrière.

Les envies d'une personne de 60 ans ne sont pas les mêmes que celles d'une personne de 90 ans. Une personne de 90 ans aspire plutôt au repos, il ne faut pas la forcer à participer aux ateliers, elle a déjà eu une vie bien remplie et a le droit de souffler un peu. Notre rôle est d'être à l'écoute, d'être présent. Le relationnel est vraiment très important.

L'objectif est de leur faire plaisir, mais aussi de maintenir toutes leurs capacités le plus longtemps possible. Il faut savoir se réjouir de leur progrès ou de leurs efforts, même s'ils sont minimes. Je ne suis pas là pour faire à leur place, mais pour les accompagner. Je fixe de petits objectifs, l'essentiel est qu'ils soient satisfaits. Par exemple, lors de l'activité jeux corporels, je demande aux participants de lever le bras, bouger les jambes... Certains vont lever le bras bien haut, alors que d'autres vont à peine soulever leur main. Je dois m'adapter au rythme de chacun et faire preuve de patience. Je ne les corrige pas, l'important n'est pas là. Si une personne est en difficulté, nous allons lui proposer quelque chose de plus adapté.

Chaque trimestre, nous faisons un bilan des activités. La plupart sont reconduites, mais c'est l'occasion de prendre du recul et de faire le point. Tous les ateliers n'ont pas le même succès. Cela peut venir du thème ou de nous. Ce n'est pas toujours évident et parfois frustrant, surtout lorsque nous faisons un gros travail de préparation. Un atelier qui a bien fonctionné une année peut être un échec l'année suivante ou dans un autre établissement.

Il faut sans cesse avoir de nouvelles idées. L'animation est un métier où il faut savoir prendre des initiatives, se remettre en question et être créatif. Il ne faut pas penser que le métier d'animateur est facile et ludique. A savoir que l'animation est une succession de projets d'activités qui demande à chaque fois une préparation, une organisation et un budget. L'animateur doit gérer ses activités, de la programmation à la réalisation, jusqu'au bilan final. »

Comment financez-vous vos activités ?

« Un budget nous est attribué en début d'année et nous l'utilisons en fonction de nos projets d'animation. Nous sommes autonomes par rapport à ce budget. Nous avons un budget spectacle assez important puisque nous faisons venir de nombreux intervenants extérieurs. Les personnes âgées aiment beaucoup les chorales, les chansons anciennes, l'accordéon... Par ailleurs pour les activités manuelles, nous cherchons à utiliser des matériaux de récupération. »

Le ressenti de Claudine

Claudine prend très à cœur son rôle auprès des personnes âgées. « On a tort de les considérer uniquement comme des malades. Ce sont avant tout des personnes avec leur vécu, leurs souvenirs, leur caractère et leurs goûts. Il ne faut pas non plus les infantiliser, les enfants sont en phase d'apprentissage, les personnes âgées sont des adultes qui connaissent la vie. Les animations auprès du public âgé sont souvent comparées à celles proposées aux enfants. En réalité les techniques et les supports sont similaires mais ne sont pas présentées de la même manière.

M

arché de l'E

mploi

Il est difficile de comptabiliser le nombre d'animateurs auprès de personnes âgées en France. Il s'agit d'un secteur encore en pleine évolution et qui se structure peu à peu. C'est pourquoi, nous disposons de peu d'informations.

Les animateurs auprès de personnes âgées travaillent dans les maisons de retraite essentiellement. Ils peuvent dépendre de la fonction publique (fonction publique hospitalière essentiellement) ou travailler dans une structure privée.

Après avoir contacté un certain nombre d'établissements et lu plusieurs études sur le personnel en charge de l'animation, voici ce que nous avons pu constater :

- Tous les établissements n'emploient pas d'animateurs, souvent pour des raisons financières. Les ateliers sont parfois animés ponctuellement par des membres du personnel administratif ou soignant, par des intervenants extérieurs ou par des bénévoles.
- Les animateurs sont généralement à temps plein et en CDI. Cependant, certains ont une double fonction : ils cumulent une fonction soignante (ASH, aide-soignant, aide médico-psychologique) et une fonction d'animation.
- Ils travaillent souvent seuls. Peu d'établissements ont mis en place un service animation avec plusieurs salariés. Ils doivent donc être particulièrement autonomes.
- La plupart ont été recrutés alors qu'ils travaillaient déjà dans l'établissement (salariés sur un autre poste, contrats aidés...). Quelques-uns sont titulaires de diplômes en animation (BAFA, BAPAAAT, BEATEP, BPJEPS...), mais ce n'est pas systématique. Ils ont plutôt été embauchés, parce qu'ils ont fait part de leur envie de travailler dans ce domaine et qu'ils possédaient des compétences personnelles (sens artistique, goût pour l'animation...). Ils ont suivi par la suite des formations courtes pour animer des ateliers.
- Les établissements contactés ne semblent pas avoir des besoins de recrutement dans un avenir proche. Mais ils ont cependant confié que pour une future embauche, ils s'orienteraient plutôt vers des personnes diplômées en animation (BPJEPS, DEJEPS...).

Il ne faut pas hésiter à faire du bénévolat afin de se créer un réseau, car beaucoup d'offres d'emploi sont pourvues avant même d'être publiées.

Voici quelques pistes pour trouver des offres d'emploi :

- Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr), les offres d'emploi d'animateurs sont classées sous le code Rome K1206 ou avec le métier « Animateur coordonnateur d'activités 3ème âge ».
- Sur le site du GAG (groupement des animateurs en gérontologie) : www.forumduagag.com
- Sur le site de Planetanim (www.planetanim.com), rubrique « Annonces ».
- Dans la Fonction Publique Hospitalière : www.ars.bourgogne.sante.fr, www.ars.franche-comte.sante.fr, www.ars.rhonealpes.sante.fr (rubriques « Emploi » en haut à droite puis « postes vacants »).

► Devenir animateur dans la Fonction Publique Hospitalière

Pour intégrer un établissement public, le futur animateur devra réussir un concours. Il s'agit d'un concours sur titre de catégorie B. Il est obligatoire d'être titulaire d'un diplôme en animation.

Il existe dans la Fonction Publique Hospitalière un corps des animateurs qui distingue :

- L'animateur socioculturel (celui qui va justement intervenir auprès de personnes âgées)
- L'animateur sportif

Diplômes requis : DEFA (attention, ce diplôme n'existe plus) OU diplôme de niveau IV (Bac) dans le domaine sportif ou de l'animation (BPJEPS).

Nature des épreuves :

Comme il s'agit d'un concours sur titre, le recrutement se fait essentiellement sur dossier et entretien.

Attention ! Peu de concours !

Formations

Comme nous l'avons déjà vu, il n'existe pas une seule formation pour devenir animateur auprès de personnes âgées.

1) Le **BPJEPS**, diplôme du Ministère de Jeunesse et Sports, semble être celui qui convient le mieux. Il valide un niveau IV (Bac) et remplace l'ancien BEATEP. Il est accessible dans le cadre d'une VAE (validation des acquis de l'expérience). Il en existe plusieurs :

- BPJEPS « Animation Sociale » qui est orienté vers un public en perte d'autonomie.
- BPJEPS « Activités physiques pour tous », mais le stagiaire doit choisir une UC10 en rapport avec le maintien de l'autonomie.
- Les BPJEPS « Loisirs tout public » et « Animation culturelle » lorsqu'ils sont complétés par le CS « Animation et maintien de l'autonomie de la personne ».

2) Le **DEJEPS** Mention « animation sociale, spécialité « animation socio-éducative et culturelle est un diplôme également du Ministère de Jeunesse et Sports. Il valide un niveau III (Bac+2) et remplace l'ancien DEFA. Il est accessible dans le cadre d'une VAE (validation des acquis de l'expérience).

Pour connaître les organismes et les dates de formation, contactez la Direction Régionale de la jeunesse et des sports de votre région. En Bourgogne : 03.80.68.39.00. Vous pouvez également consulter le site du Ministère qui propose un calendrier des formations : www.sports.gouv.fr, rubrique « Emplois & Metiers », puis « Calendrier des formations ».

Pour aller plus loin...

Quelques livres et revues :

- « Animateur auprès de personnes âgées » aux éditions Doc'Éditions (2006, 19€) à commander sur le site www.docanimation.fr
- La revue Doc'Animation en Gérontologie (www.docanimation.fr)

A consulter sur le net :

- La Charte de l'Animation en gérontologie (version courte disponible gratuitement sur le site www.docanimation.fr)
- Le site GAG (<http://www.forumdugag.com>) : articles, forums... Site vraiment très intéressant qui nécessite une inscription gratuite pour avoir accès à toutes les informations.
- Le site Planetanim (www.planetanim.com)
- Le site Agevillagepro (www.agevillagepro.com)
- Le site Lesocial.fr (www.lesocial.fr), rubrique « Forums du social » puis « Animateur »

Pour ma part je manque de temps. Je fais beaucoup de chose chez moi. J'ai plein de projets en tête que je ne peux pas mettre en place car en travaillant sur 3 sites c'est difficile, surtout pour les projets individuels. La relation individuelle est aussi importante que les activités de groupe L'amélioration de leur état de santé va de paire avec leur état psychologique. Une personne qui se sent inutile devient inactive et va régresser. C'est à nous, animateur, de leur montrer qu'ils ont leur place parmi nous, qu'ils restent des citoyens à part entière. »

Claudine apprécie beaucoup son travail, même si elle reconnaît que ce n'est pas toujours facile.

« Il est nécessaire de se ressourcer pour garder un bon équilibre physique et mental. C'est un métier qui demande beaucoup d'investissement personnel, mais est réellement passionnant ». Pour elle ce n'est que du bonheur.

Une journée avec Yves

(Témoignage extrait du site www.metiers.santesolidarites.gouv.fr)

« La matinée commence par l'organisation des animations de la journée ou des jours à venir : prise de contact avec des artistes, des associations, des centres de loisirs, préparation de la revue de presse...

À partir de 11 h 00, lorsque les toilettes et les soins sont terminés débute les premiers ateliers : activités manuelles, revue de presse, groupe de lecture avec une équipe de bénévoles. Ensuite, lors des déjeuners « à thème », je propose une musique adaptée et prends des photos

En début d'après-midi, je fais le tour des services, pour rappeler à chacun le programme de l'après-midi puis je les aide à s'installer dans la salle.

A 15 h 00 commencent les activités : j'organise des lotos avec les centres de loisirs voisins, des projections de films, etc. Les équipes soignantes et les bénévoles s'impliquent dans ces activités, nous travaillons ensemble.

Puis vient le temps du goûter et ensuite, jusqu'à 17 h 30, nous accueillons régulièrement un intervenant extérieur, pour une représentation : un magicien, une conteuse, une chorale, une école de musique. »

Un autre métier permettant de travailler auprès de personnes âgées :

l'aide médico-psychologique

La formation d'AMP comprend d'ailleurs un module lié à l'animation.

Pour plus de renseignements, consultez notre fiche sur notre site www.mip-louhans.asso.fr